

PLAN DE
DÉPLACEMENTS
URBAINS

2020-2030

MOBILITÉS

Ensemble, inventons demain !



Concertation, je participe !

pdu.agglopoles.fr  



Une réflexion globale sur l'avenir de nos déplacements



Les déplacements influent directement sur notre cadre et notre qualité de vie.



➔ Offrir à tous des conditions de mobilité respectueuses de l'environnement



2^e agglomération de l'Hérault avec 14 communes, parfaitement consciente de l'importance des déplacements dans la vie quotidienne de ses 125 000 habitants, Sète agglomération méditerranéenne s'est engagée dans l'élaboration de son Plan de Déplacements Urbains (PDU). Outil de planification, le PDU 2020-2030 doit

préciser sur les 10 prochaines années l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement sur notre territoire. Conformément aux orientations nationales en matière de protection de l'environnement, l'objectif principal du PDU est de réduire la place et l'usage de

la voiture, au profit d'autres modes de déplacements moins polluants et moins consommateurs d'énergie, tels que les transports publics routiers, ferroviaires, fluviaux et maritimes, le vélo et la marche. **Avec le PDU, une formidable occasion nous est proposée de repenser la chaîne globale des déplacements et d'offrir à tous, habitants ou visiteurs, des conditions de mobilité harmonieuses, respectueuses de l'environnement et... innovantes.**

En effet, l'innovation doit être au centre de nos réflexions, afin de projeter dès aujourd'hui le futur de nos déplacements, avec une mobilité connectée, une mobilité respectueuse de notre patrimoine et une mobilité valorisant un territoire hautement touristique.



Une ambition forte : réduire la place de la voiture

Les 11 objectifs légaux du **-pdu***

- 1) L'équilibre durable entre mobilité et protection de l'environnement
- 2) Le renforcement de la cohésion sociale et urbaine
- 3) L'amélioration de la sécurité de tous les déplacements
- 4) La diminution du trafic automobile
- 5) Le développement des transports collectifs, du vélo et de la marche
- 6) L'amélioration de l'usage du réseau principal de voirie d'agglomération
- 7) L'organisation du stationnement
- 8) L'organisation des conditions d'approvisionnement de l'agglomération
- 9) L'amélioration du transport des personnels des entreprises et des collectivités publiques
- 10) L'organisation d'une tarification et d'une billettique intégrées dans les transports en commun
- 11) La réalisation d'infrastructures de charges pour les véhicules électriques ou hybrides

* Article L. 1214 du code des transports

Une indispensable concertation avec tous les acteurs et habitants

Pour élaborer son PDU, Sète agglomération méditerranéenne s'appuie sur des experts, spécialisés dans le transport, mais aussi l'urbanisme, l'environnement, la concertation ou l'accessibilité.



Le PDU est élaboré avec le soutien financier de l'ADEME. Par ailleurs, les partenaires institutionnels naturels sont associés à la démarche : État, Région Occitanie, Département de l'Hérault, communes membres, Conseil de Développement, agglomérations voisines... De plus, afin de connaître les attentes et souhaits de l'ensemble des publics concernés,

Sète agglomération méditerranéenne met en place tout au long de l'élaboration du PDU une très large concertation avec les acteurs socio-économiques, techniques, associatifs et... les habitants du territoire.

L'objectif de cette concertation est simple : s'appuyer sur les expertises du territoire pour garantir le succès des actions futures à engager dans le cadre du PDU.



130 acteurs représentatifs déjà mobilisés

À chaque phase d'élaboration du PDU, une concertation partenariale avec les acteurs techniques, socio-économiques et associatifs du territoire est mise en place. Une première session de 4 ateliers thématiques sur le diagnostic et les enjeux s'est tenue en mars 2018. Au total, plus de 130 acteurs représentatifs du territoire se sont mobilisés, faisant notamment émerger 3 enjeux thématiques forts :

- > Développer des transports en commun performants et attractifs.
- > Reporter l'usage de la voiture au profit des autres modes de déplacements.
- > Modes actifs : marcher et pédaler facilement et en sécurité.

L'ensemble des travaux des ateliers est disponible sur le site pdu.agglopoie.fr

Des attentes fortes pour la mobilité de demain :

PIÉTONS COMPORTEMENTS STATIONNEMENT TRANSPORTS EN COMMUN FORMATION
 NAVETTES MARITIMES VOIES,VERTES ÉCHANGES PMR
 VÉLO INTERMODALITÉ ACCESSIBILITÉ ALTERNATIVES
 CONTINUITÉS ZONES PACIFICATION MODES ACTIFS CENTRES-VILLES
 PARTAGE SÉCURITÉ ROUTIÈRE PARKINGS-RELAIS
 SATURATION TCSP PEM
 LIMITATION VOITURES DÉCONGESTION VOITURE AUTREMENT ÉDUCATION

Calendrier prévisionnel

Oct. 2017
> Mars 2018



Diagnostic du territoire et des déplacements

Avril
> Sept. 2018



Enjeux et pistes de scénarios

Oct.
> Dec. 2018



Projet PDU

2019



Enquête publique et adoption du PDU

Il est urgent de proposer de nouvelles

Un diagnostic des déplacements a été réalisé, dressant un état des lieux sans concessions de la mobilité sur les 14 communes de Sète agglomération méditerranéenne.



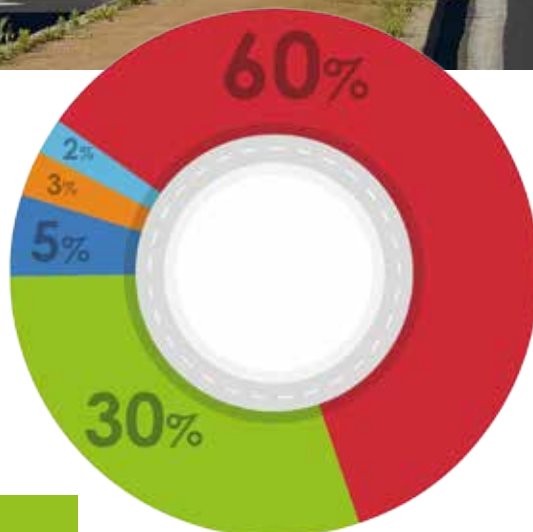
Chaque jour, 435 000 déplacements sont réalisés sur notre territoire. Cela représente près de **4 déplacements par habitant en moyenne**. Et malheureusement, **une grande partie est encore trop souvent réalisée en voiture**, qui reste largement majoritaire (60%), avec son cortège de nuisances : bouchons, pollution, insécurité routière, bruit. Il est urgent de trouver des solutions alternatives pour éviter l'embolie du territoire, notamment lors de la saison estivale durant laquelle la population double, voire triple selon les secteurs...

☞ L'Entrée EST de Sète particulièrement embouteillée aux heures de pointe



Répartition par mode de déplacement

- Voiture particulière
- Marche à pied
- Transports en commun
- 2 roues motorisées
- Vélo



435 000 déplacements chaque jour sur notre territoire

☞ 7 200 déplacements en vélo chaque jour sur le territoire communautaire



Près des 3/5^e des déplacements sont réalisés en voiture, y compris pour des distances courtes. Ainsi, **30 % des trajets en voiture font moins de 2 km ! Ces déplacements de proximité pourraient bien souvent être réalisés à pied ou en vélo**, mais les habitudes de la voiture persistent encore pour beaucoup d'entre nous... On peut cependant noter la bonne place des modes actifs, c'est-à-dire, les modes de déplacements ne nécessitant pas d'énergie autre qu'humaine (vélo, marche à pied, roller...).

Ainsi, 30 % des déplacements sont réalisés à pied, notamment dans le cœur d'agglomération. De plus, en moyenne **7 200 déplacements sont réalisés chaque jour en vélo, ce qui le positionne clairement comme un mode de déplacement du quotidien**, pour aller au travail par exemple. C'est également le cas pour les 2 roues motorisées (motos et scooters) qui constituent pour certains une solution efficace pour éviter les bouchons.



30 % des trajets en voiture font moins de 2 km



solutions de mobilité

Les transports en commun souvent englués dans la circulation automobile



Les transports en commun (réseaux de Sète agglomération méditerranéenne, d'Hérault régionaux), totalisent quant à eux 5 % des déplacements du territoire. Cela tend à prouver que, malgré les nombreux efforts et investissements déjà réalisés par l'agglomération et ses partenaires, **des améliorations sensibles sont à trouver pour accroître la compétitivité des transports en commun par rapport à la voiture.**



Un enjeu fort : accroître la performance des transports en commun

Plus du 1/3 des déplacements est réalisé pour aller au travail tous les jours. Or, lorsque l'on étudie plus précisément l'usage de la voiture, on ne comptabilise qu'1,3 passager par véhicule ! Cela signifie que ces voitures circulent majoritairement à vide, offrant de grandes opportunités de développement pour le covoiturage par exemple.



50 à 65 minutes par jour passées en moyenne dans les déplacements

En moyenne, nous passons 50 à 65 minutes par jour dans les déplacements, pour un trajet moyen de 7,5 km. Ainsi, beaucoup d'entre nous perdent beaucoup de temps coincés dans les bouchons... en voiture ou en bus.



Un territoire hautement touristique avec un afflux massif de visiteurs en été



Les navettes maritimes, une solution à développer ?

Autre enseignement, le cœur d'agglomération constitué par le triangle Sète-Frontignan-les 2 Balaruc concentre la majorité des équipements publics, des zones d'emplois et des grandes zones commerciales, générant de très nombreux déplacements. C'est donc dans ce secteur que l'on retrouve les grands corridors de déplacements, avec une concentration des difficultés circulatoires en particulier aux heures de pointe. Ainsi, **chaque jour, 184 500 déplacements sont réalisés dans ou en liaison avec la ville centre, Sète**, qui connaît une embolie circulatoire chaque été, avec l'afflux massif de visiteurs.

Cette situation ne peut raisonnablement pas durer, pour la qualité de vie des habitants, mais aussi des touristes. Des solutions sont à trouver pour accéder au cœur d'agglomération en transports en commun, voire... en navettes maritimes inter-étang de Thau.

Pour terminer, avec près de 70 000 déplacements externes, rentrants ou sortants du territoire, **Sète agglomération méditerranéenne reste une agglomération orientée vers l'extérieur**, et notamment la Métropole voisine. Des pistes d'amélioration sont également à envisager vers les territoires voisins. Pour le moment, la voiture demeure la reine des déplacements sur notre territoire. Pourtant, un changement des habitudes de déplacements, et notamment de la dépendance à la voiture est devenu indispensable. Cela passe par **le déploiement et le développement de solutions alternatives crédibles et efficaces : transports en commun, navettes maritimes, modes actifs, covoiturage...** C'est tout l'enjeu du Plan de Déplacements Urbains de Sète agglomération méditerranéenne.



Un changement indispensable des habitudes de déplacements et notamment vis-à-vis de la voiture

Inventons ensemble la mobilité de demain !

La mobilité, c'est l'affaire de tous, parce qu'elle touche à de nombreux aspects de notre vie quotidienne.



Que ce soit pour le travail, les études, les achats, les loisirs, nous avons tous besoin de nous déplacer ! Des solutions alternatives efficaces à la voiture doivent nécessairement être mises en œuvre sur l'ensemble du territoire de Sète agglomération méditerranéenne.

Dès aujourd'hui, des choix majeurs sur les déplacements pour les 10 prochaines années sont donc à faire, nous engageant durablement vers des solutions plus respectueuses de notre cadre de vie. Il est donc important que chaque habitant du territoire puisse prendre part à la construction du Plan de Déplacements Urbains.

De nombreuses questions se posent, sur lesquelles l'occasion de vous exprimer vous est donnée :

- › Comment améliorer l'efficacité et l'attractivité des transports en commun ?
- › Comment limiter l'usage de la voiture, notamment pour les déplacements courts ?
- › Comment favoriser les échanges entre les modes de déplacements ?
- › Faut-il plus réglementer le stationnement ?
- › Comment améliorer l'usage du vélo au quotidien ?
- › Quelles solutions innovantes et écomobiles faut-il privilégier ?
- › Quelles actions faudrait-il prévoir vers les touristes ?...

Votre avis est important. N'hésitez pas à nous faire part d'ores et déjà de vos attentes, de vos souhaits, de votre vision des déplacements du futur. À l'automne 2018, le projet de PDU issu des études et des attentes de la concertation vous sera soumis. Vous aurez alors une nouvelle occasion de vous exprimer. Nous comptons vivement sur votre participation.

Donnez votre avis sur les déplacements de demain

- 🌐 Sur le site : pdu.agglopoie.fr
- ✉ Par mail : contact@pdu.agglopoie.fr
- 📍 Par courrier : Sète agglomération méditerranéenne
Concertation PDU
4, avenue d'Aigues
BP 600 - 34110 Frontignan

Tout savoir sur la démarche PDU

pdu.agglopoie.fr  